

C-256

First Session, Thirty-First Parliament,
28 Elizabeth II, 1979

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

EXPLANATORY NOTE

The purpose of this Bill is to enable a mortgagor to redeem the mortgage by paying the amount of principal and interest then due, plus three months further interest.

An Act to amend the criminal law
(purge of certain offences)

First reading, October 24, 1979

Ms. MUNRO (Esquimalt-Saanich)

C-256

Première session, trente et unième législature,
28 Elizabeth II, 1979

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

NOTE EXPLICATIVE

Le présent bill a pour objet de permettre à un débiteur hypothécaire de purger l'hypothèque en remboursant la somme alors due à titre de principal et d'intérêt, plus trois mois d'intérêt additionnel.

Loi portant modification du droit pénal
(purge de certaines infractions)

Première lecture le 24 octobre 1979

M. MUNRO (Esquimalt-Saanich)